



Casino

www.foserca.org

Le 6 décembre 2006,

FLASH INFO

FORCE DE VENTE SERCA

NÉGOCIATION ACCORD D'ADAPTATION

FAISONS LE POINT :

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Une première ébauche de texte doit en principe être présentée aux partenaires sociaux lors de la prochaine réunion du 7 décembre sur les points suivants :

CLASSIFICATIONS :

Après avoir tenu compte de notre demande de garder la spécificité du métier de VENDEUR BAS tout en restant sur 4 niveaux, (*débutants, confirmés, très confirmés, très qualifiés*), la Direction veut aussi appliquer la fiche emploi-repère du niveau 2 de la convention collective nationale à prédominance alimentaire.

Mais pour FO, cette définition du métier ne correspond pas du tout à celle du vendeur technique, tel qu'il existe de fait aujourd'hui à SERCA.

Il faut donc créer une VRAIE définition du futur vendeur technique BAS.

PRIME D'ANCIENNETE :

La Direction veut geler la valeur de la prime d'ancienneté telle qu'elle sera au 31 décembre 2006. Par exemple, cela signifie qu'un vendeur qui aura 3 ans d'ancienneté au 2 février 2007 ne touchera rien !

En appliquant ce principe, la Direction va créer un effet démotivant, générateur de frustrations pour la Force de Vente. C'est à contre-courant de ce que prévoyait la Direction !

Pour FO, il faut être juste et cohérent, en supprimant ces effets de seuil.

13^{ème} MOIS :

Le principe d'un 13^{ème} mois (appelée prime annuelle par la Direction) est acquis.

Sur la proposition actuelle, les vendeurs toucheraient cette prime tous les 15 décembre à compter de 2007 ; elle serait basée sur 100% du mini garanti mensuel de novembre. L'ancienneté minimale nécessaire dans l'entreprise serait de 12 mois.

RAPPEL : pour les employés Géant, le calcul de cette gratification est basé sur le 1/12 de la rémunération annuelle et une ancienneté de 6 mois seulement est requise.

Pour FO, là encore le compte n'y est pas : il existe un accord d'entreprise chez DCF qui doit être adapté par rapport à la spécificité du métier des Vendeurs.

**Donc après analyse, si Géant veut garder une Force De Vente motivée telle qu'elle l'entendait au départ,
LA DIRECTION DEVRA REVOIR SA COPIE**

Après consultation, la délégation du SNTA FO CASINO fera des contre propositions lors de la prochaine réunion du jeudi 7 décembre.

Le point sur la **Prévoyance santé** (mutuelle) y sera aussi abordé.